

## Faits d'actualité

---

Volume 2, Number 2, 1934

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102757ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

(1934). Faits d'actualité. *Assurances*, 2(2), 1–1. <https://doi.org/10.7202/1102757ar>

# ASSURANCES

JOURNAL MENSUEL DES ASSURANCES



1725, rue St-Denis — Montréal

## Faits d'actualité

### La situation

Si en décembre 1933 l'activité économique a été en régression sur novembre, par contre elle a beaucoup dépassé le niveau de 1932. L'augmentation est considérable dans certains cas. Citons par exemple l'indice de l'embauchage dans l'industrie, passé de 78.5 à 88.6, la production de papier et d'acier, les contrats octroyés dans le bâtiment, les débits bancaires et le commerce extérieur.

A eux seuls les chiffres que ci-après justifient l'optimisme qui, depuis la fin du dernier exercice, tend à se généraliser.

|  | déc. 1932 | déc. 1933 | nov. 1933 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| <b>Production industrielle</b>               |           |           |           |
| Acier — tonnes .....                         | 20,760    | 49,660    | 43,100    |
| Papier-journal — tonnes ..                   | 138,680   | 176,300   | 193,720   |
| Automobiles — nombre .....                   | 2,139     | 3,262     | 2,291     |
| <b>Energie hydroél. —</b>                    |           |           |           |
| 1,000,000 kwh .....                          | 1,433     | 1,708     | 1,708     |
| <b>Indice de l'emploi —</b>                  |           |           |           |
| 1925 = 100 .....                             | 78.6      | 88.6      | 91.8      |
| <b>Bâtiment</b>                              |           |           |           |
| Valeur des contrats octroyés — \$1,000 ..... | 4,156     | 8,268     | 10,637    |
| <b>Activité ferroviaire</b>                  |           |           |           |
| Wagons chargés (nombre) ..                   | 152,560   | 167,580   | 201,370   |
| <b>Divers</b>                                |           |           |           |
| Assurances-vie, ventes — \$1,000 .....       | 33,249    | 37,028    | 33,596    |
| Débits bancaires — \$1,000,000 ..            | 2,085     | 2,492     | 2,838     |
| Prix de gros, 1925 = 100....                 | 64.0      | 69.0      | 68.7      |
| <b>Commerce extérieur</b>                    |           |           |           |
| Importations — \$1,000 .....                 | 28,961    | 35,368    | 43,712    |
| Exportations — \$1,000 .....                 | 43,109    | 51,624    | 69,385    |

### Prêts et Réserves

Dans un article paru en janvier dans la Gazette de Montréal, le surintendant des Assurances du Canada se réjouissait que durant les 6 premiers mois de 1933 les prêts sur la garantie des polices aient été inférieures de 10 p. 100 à ceux de la même période en 1932. Le fait était assez intéressant pour qu'on le soulignât. Depuis 1928, en effet, l'augmentation avait suivi la courbe de la crise. Parti de \$133,697,625, le montant total atteignait \$244,163,978 quatre ans plus tard, soit près du double. Le mouvement avait pris une telle intensité qu'il convient d'en noter l'arrêt même momentané. Voici à titre documentaire le tableau des prêt et de la réserve mathématique tiré du rapport du surintendant pour l'exercice 1933:

|            | Prêts (000) | Réserve (000) | %    |
|------------|-------------|---------------|------|
| 1932 ..... | \$244,164   | 1,167,142     | 20.9 |
| 1931 ..... | \$218,580   | 1,136,331     | 19.2 |
| 1930 ..... | \$188,723   | 1,064,522     | 17.7 |
| 1929 ..... | \$159,353   | 975,113       | 16.3 |
| 1928 ..... | \$133,698   | 882,638       | 15.1 |

L'augmentation était vraiment trop rapide. Il faut souhaiter qu'avec le retour à la normale, on revienne à des chiffres plus conformes aux fins pour lesquelles l'assurance sur la vie a été instituée.

### Dossiers.

## Le Lloyd anglais

Dans un article paru dans le numéro d'Assurances de mai 1933, nous avons expliqué la différence qu'il y a entre les sociétés d'assurance mutuelle et les compagnies à primes fixes. Pour compléter l'étude des types d'assureurs au Canada, nous allons maintenant examiner l'organisation de la grande association de réputation mondiale qu'est Lloyd's ou, comme on dit parfois dans les pays de langue française, le Lloyd anglais.

C'est à dessein que nous employons le mot association et non société ou compagnie. Lloyd's, en effet, n'est pas une société d'assurance. S'il a été constitué en 1871 sous le nom de Corporation of Lloyd's, après avoir existé pendant près de deux cents ans, son rôle n'est que celui d'un intermédiaire, qui met à la disposition de ses adhérents un local, des sources d'information extrêmement étendues, un organisme de contrôle pour l'admission et la surveillance de ses membres, dits *underwriters*, pour l'acceptation des affaires et l'émission des polices. (1)

Intermédiaire, voilà bien la fonction que remplit cette grande entreprise dont le nom est depuis longtemps synonyme de puissance financière et d'intégrité. Pour en comprendre le fonctionnement, il faut connaître ses origines lointaines et son organisation présente.

L'organisme actuel est le résultat d'une évolution lente, comme l'a été celle de toutes les grandes sociétés anglaises. Il a eu un humble début qu'aiment à rappeler ceux qui en dirigent les destinées dans le

(1) Par ses fonctions et son organisation, Lloyd's se rapproche beaucoup d'une bourse des valeurs mobilières. Ses membres sont choisis avec beaucoup de soin par un comité spécial, leur situation financière est suivie de très près; leurs comptes sont vérifiés. Si les affaires sont traitées sous son toit, Lloyd's n'en accepte pas la responsabilité; il voit simplement à ce que la manière de procéder soit conforme à ses règlements intérieurs. Intermédiaire toujours, il est le terrain neutre où se rencontrent des gens choisis parmi les plus fortunés, pour faire des affaires d'une nature déterminée, et qui, seuls sont admis à les traiter. Par là, le fonctionnement du Lloyd et d'une Bourse se ressemblent étonnamment.

luxueux hôtel de Leadenhall street. Lloyd's (2) en 1692, c'est un *Coffee House* où se réunissent des marins, des armateurs et des assureurs; c'est là qu'ils viennent discuter leurs affaires et chercher des renseignements sur le mouvement des navires. A l'occasion, tout en buvant de la bière ou des alcools, ils concluent des traités d'assurance maritime. Le *Coffee House* n'est à ce moment qu'un lieu de rencontre, un terrain neutre où se discutent et se traitent des affaires importantes. Lloyd's naîtra de là et par une série d'étapes rapides il deviendra une association prépondérante dans le domaine de l'assurance. De ses débuts, toutefois, il gardera ce rôle d'intermédiaire, qui n'est partie à aucune des affaires traitées.

Après avoir été longtemps une société sans constitution légale, Lloyd's devint en 1871, comme nous l'avons souligné précédemment, la Corporation of Lloyd's. C'est maintenant une association, qui groupe des courtiers (*Lloyd's brokers*) et des assureurs (*Underwriting members of Lloyd's*) groupés en syndicats (*syndicates of Lloyd's Underwriters*).

L'administration est confiée au *Committee of Lloyd's*, dont les membres sont élus par l'Assemblée, dénommée *General Body of Members*. Le Comité a des pouvoirs draconiens. Il administre les affaires de la société, surveille l'admission et le comportement des membres; il voit à ce qu'ils constituent les réserves exigibles et, périodiquement, il fait vérifier leurs comptes comme l'exige la loi.

Les membres sont des hommes choisis pour leur fortune et leur réputation. Ils ne sont acceptés dans le groupe qu'après une enquête sérieuse menée par le Comité. En fait, on compte parmi eux les plus grands noms de la finance, du commerce, de l'industrie et de la politique britanniques. Ces membres, les assureurs, sont généralement réunis en syndicats, représentés par un fondé de pouvoirs que l'on appelle *Underwriting Agent*. Celui-ci occupe un siège dans la grande salle dénommée *the Room*; et c'est à lui que s'adresse le courtier, agréé par le comité, pour placer le risque que lui a confié son client. Le fondé de pouvoirs examine le memorandum (fiche contenant les détails de la chose à assurer); il accepte ou refuse l'affaire. S'il l'accepte, il lie immédiatement ses mandants pour une part du montant; chacun devenant immédiatement responsable dans la proportion établie par lui à l'avance. Ainsi, si l'*Underwriting Agent* a accepté 20 p. 100 du total, chaque membre du groupe est automatiquement lié pour 10/300e, 25/300e ou 50/300e, suivant la part du syndicat qu'il a souscrite.

Une fois l'affaire entièrement retenue, les renseignements nécessaires sont fournis au service de contrôle; le *Lloyd's Policy*

(2) que l'on appelle ainsi parce qu'on allait autrefois chez Edward Lloyd.

## TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TOUS GENRES

ENTETES DE LETTRES  
ETATS DE COMPTES  
CIRCULAIRES ENVELOPPÉS BUVARDS  
ARTICLES DE PUBLICITE  
GRAVURE — RELIURE

## GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs  
54, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL  
Lancaster 2171.